

Avant qu'il ne soit trop tard... Syndiquez vous au tarif de pré-syndicalisation 2014/2015 !



Avant que le statut du Professeur de Lycée Professionnel ne soit purement et simplement éradiqué au profit d'un statut unique à tous les corps d'enseignants,

Avant que l'apprentissage ne prenne le pas définitivement sur la formation professionnelle initiale,

Avant que le corps des PLP ne disparaisse avec les Lycées Professionnels,

Avant que les prochains calendriers scolaires ne soient définitivement mis en œuvre,

Avant que notre pouvoir d'achat ne subisse encore d'inacceptables dégradations...

... IL EST ENCORE POSSIBLE DE RÉAGIR :

**DONNEZ-VOUS les moyens de vous défendre avec le SNETAA-FO,
premier syndicat de l'Enseignement Professionnel Initial Public et Laïque !**

Profitez du tarif de syndicalisation de 2013 pour la prochaine année scolaire, ainsi que d'une réduction (ou d'un crédit d'impôt remboursable pour les collègues non-imposables) équivalent aux deux-tiers de la cotisation versée !

ENSEMBLE, nous pouvons toujours mettre fin aux décisions nuisibles pour l'Éducation nationale prises récemment !

C'est AVEC VOUS que le SNETAA-FO sera fort !

Vous comptez sur le SNETAA et vous le pouvez !
Mais le SNETAA compte aussi sur vous !

Syndiquez-vous et faites syndiquer autour de vous les personnels de la Voie Professionnelle (contractuels, CPE Chefs de travaux, AED, EAP...) pour toujours faire en sorte que vos revendications, nos revendications au SNETAA avancent !

**Et à l'automne 2014 VOTER et faites voter SNETAA-FO aux élections professionnelles !
Encore une fois, c'est unis que nous sommes forts !
Votre force c'est le SNETAA !**

**Pour que le changement ne soit pas une utopie :
Adhérez et faites adhérer au SNETAA ! Votez et faites voter pour le SNETAA-FO !**

Le SNETAA-FO pour une autre politique !



SOMMAIRE

- | | |
|--|--|
| 1- Préparation de la rentrée 2014/2015 | 3- Fiche de mise à jour et d'inscription |
| 2- Mode d'emploi | 4- Prélèvement automatique |

METROPOLE

PREPARATION DE LA RENTREE 2014/2015

PRE-SYNDICALISATION : LE PAIEMENT EN 10 FOIS !

par prélèvement automatique

Depuis plusieurs années, le SNETAA-FO ouvre aux collègues une possibilité de pré-syndicalisation pour l'année scolaire suivante sur la base d'un tarif de cotisation spécifique et avantageux.

POUR ADHERER – RE-ADHERER

- **Adhésion – Ré-adhésion en ligne par CB** : snetaa.org (rubrique adhésion en ligne).
- **Adhésion – Ré-adhésion par chèque** : remplissez le bulletin de pré-syndicalisation et joignez le chèque correspondant.
- **Adhésion – Ré-adhésion en prélèvement automatique (pour la première fois)** : remplissez les bulletins d'adhésion et de prélèvement ; **signez l'autorisation de prélèvement en bas du document de prélèvement et joignez un RIB.**
- **Renouvellement d'une adhésion effectuée par prélèvement automatique : le renouvellement est automatique (reconduction tacite)**, signalez nous d'éventuels changements :
 - coordonnées personnelles (adresse, mail, téléphone, ...),
 - professionnels (établissement, échelon, situation administrative, ...),
→ remplissez le document « Fiche de mise à jour et d'inscription » pour 2014/2015.
 - bancaires,
→ complétez le mandat de prélèvement et **joignez un RIB.**
- **Radiation du prélèvement automatique** : remplissez et renvoyez le document de modifications éventuelles pour 2014/2015.
- **Démission du syndicat** : remplissez et renvoyez le document de démission ci-joint.

NB : L'adhésion à la pré-syndicalisation 2014/2015 ne libère pas des soldes de cotisation dus au titre de 2013/2014.

CERTIFICAT FISCAL

Le certificat fiscal pour l'année 2014 sera systématiquement envoyé à tout adhérent en avril 2015.

AUCUNE AUGMENTATION POUR CEUX QUI RE-ADHERENT AVANT LE 31 AOUT 2014 !

(APPLICATION DU TARIF DE SYNDICALISATION 2013/2014)

La cotisation au SNETAA-FO permet une réduction d'impôt égale à 66% du montant de l'adhésion (en totalité dans le cas d'une déduction de frais réels), sous forme d'un crédit d'impôt. Tous les salariés y compris non imposables peuvent en bénéficier.

PRE-SYNDICALISATION

**La pré-syndicalisation est ouverte à tous.
En adhérant au SNETAA avant le 31 Août 2014, dans tous les cas, je suis gagnant(e) !!!**

I- Paiement en ligne par CB : (site internet www.snetaa.org)

Le moyen le plus sûr et le plus rapide d'adhésion en quelques clics (fiche pré-remplie si vous êtes déjà adhérent).

II- Paiement par chèque

Vous pouvez joindre un chèque avec la cotisation globale ou bien répartir celle-ci sur plusieurs chèques qui seront encaissés aux dates que vous nous indiquerez (dans la limite de l'année scolaire, soit le 31 août 2015).

III- Informations importantes sur le prélèvement automatique

La renonciation s'effectue sans frais et à tout moment, au choix de l'intéressé.

Le prélèvement automatique est reconduit d'année en année, sauf renonciation explicite par l'intéressé à ce mode de règlement de sa cotisation.

Le dernier versement peut être ajusté en fonction des correctifs à apporter.

Le premier prélèvement automatique a lieu le 04/09/2014 suivi de 9 autres mensualités le 4 de chaque mois.

Au-delà de cette date, un prélèvement le 4 de chaque mois jusqu'en août 2015, réparti en fonction du nombre de mois restants.

Exemple : si j'adhère le 10 février 2015, ma cotisation totale sera prélevée en 6 fois à partir du 4 mars 2015.

Les adhérents 2013/2014 en prélèvement automatique ont leur adhésion **AUTOMATIQUEMENT RECONDUITE (tacite reconduction)** sur la base du tarif de pré-

syndicalisation sauf **AVIS CONTRAIRE SIGNALE SUR LE DOCUMENT CI-JOINT.**

MISE A JOUR DU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Le prélèvement automatique fait l'objet d'une mise à jour annuelle

→ (cf : documents joints en pages 3 et 4 : *Fiche de mise à jour et d'inscription 2014/2015 et mandat de prélèvement SEPA*).

Ce document doit être rempli dans les cas suivants :

- modification d'affectation ou de résidence,
- abandon du prélèvement automatique,
- démission du syndicat.
- changement de coordonnées bancaires,
- changement de grade ou d'échelon.

Le tarif de la cotisation sera ajusté à la rentrée 2013 par un relèvement de votre situation de carrière (estimée à l'ancienneté) s'il n'y a pas eu de changements signalés depuis l'ouverture du prélèvement automatique en 2007 ou antérieurement.

En cas de désaccord avec la procédure ci-dessus, veuillez nous adresser une copie du dernier bulletin de salaire ou votre dernier arrêté de promotion et le joindre au document ci-joint.

La cotisation due en fonction des données communiquées sera prélevée par le SNETAA sur la base du barème communiqué ci-joint.

Le SNETAA se réserve la possibilité, sur la base du barème, de modifier la cotisation des adhérents dont la situation de carrière aurait dû être modifiée, sans déclaration de leur part et à partir des éléments de carrière pris en compte par l'administration.

ATTENTION : TOUT PRELEVEMENT ECHU EST DÛ. AUCUN REMBOURSEMENT N'EST POSSIBLE (Règlement Intérieur du SNETAA).

SI VOUS NE SOUHAITEZ PLUS ADHERER 2014-2015

Nom : Prénom :

Académie :

- Demande l'annulation de l'autorisation adressée au SNETAA pour le prélèvement automatique de ma cotisation
- Demande la démission de l'adhésion au syndicat

Date : Signature :

Renvoyer à SNETAA-FO - 74 rue de la Fédération - 75739 PARIS Cedex 15

M. Mme. Melle (rayez les mentions inutiles)

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Date de naissance : /_/ /_/ /_/ /_/ Dpt /_/ /_/

Tél. fixe : Tél. portable :

Adresse courriel @

Adresse personnelle :

Code postal : /_/ /_/ /_/ /_/ Ville :

Académie :

Votre situation administrative 2014/2015

Qualité : Titulaire Non-titulaire
 Retraité Stagiaire

En tant que :

PLP CPE CERTIFIÉ/AGRÉGÉ
 Classe Normale Hors Classe

Échelon : Depuis le :

Discipline :

Situation particulière :

Votre établissement d'exercice 2014/2015

Lycée – LP Collège – SEGPA EREA

Autre (Précisez) :

Nom et adresse de l'établissement ou son numéro d'immatriculation :

.....

.....

Localité :

JE CALCULE MA COTISATION : (voir tableau ci-dessous)

COTISATION (en fonction de son grade et de son échelon) :

AP Papier OUI + 10 euros (pour frais de traitement sur un an)

NON (merci de bien indiquer votre adresse e-mail)

€

+ 10 €

Total €

* Le montant indiqué des cotisations, comprend la part obligatoire de la carte confédérale et fédérale de 7,50€ + coût du timbre.

* Chaque cotisation payée par Prélèvement Automatique comprend des frais bancaires (frais annuels).

TARIFS PRE-SYNDICALISATION METROPOLE :

Certifiés – PLP - CPE

Ech.	Cotisation classe normale	Cotisation hors-classe
1	123	208
2	165	227
3	172	244
4	182	256
5	190	276
6	198	293
7	208	305
8	219	
9	231	
10	249	
11	265	

- Fonctionnaires stagiaires issus des concours externes, internes, réservés
→ 100 euros

- Emploi d'avenir professeur
→ 50 euros

Non-titulaires		Cotisations uniques
Indice	Cotisation	Retraités
moins de 450	77	120
de 450 à 500	100	Sans solde
de 500 à 700	123	Disponibilité, congé sans solde
au-delà de 700	147	28

Temps partiel : prorata de 60% à 90% du temps de service statutaire

Mi-temps : ½ cotisation

J'accepte de fournir au SNETAA les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande au SNETAA de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 01/01/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquant par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNETAA : 74 rue de la Fédération 75739 PARIS CEDEX 15.

En cas de paiement par prélèvement automatique, j'autorise le SNETAA à modifier le montant de ma cotisation sur la base de ma déclaration ci-dessus et du barème ci-joint

J'autorise le SNETAA à utiliser mon adresse e-mail pour tout envoi d'information

En cas d'affectation en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna ainsi qu'en DOM-TOM postérieurement à l'envoi de ce document, j'autorise le SNETAA à ajuster ma cotisation en fonction de la cotisation exigée dans ces départements et territoires

DATE ET SIGNATURE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A)
Syndicat National de l'Enseignement Technique Action Autonome-FO
à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions
de **Syndicat National de l'Enseignement Technique Action Autonome-FO**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat (RUM) : _____ (ligne réservée au SNETAA)	Identifiant créancier (ICS) : FR23ZZZ540565
Débiteur (B) Votre Nom* _____ <small>Nom / Prénom du débiteur</small>	Créancier (A) Syndicat National de l'Enseignement Technique Action Autonome-FO Votre Nom _____
Votre adresse* _____ <small>Numéro et nom de la rue</small>	Votre adresse 74, rue de la Fédération
Code postal* <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Ville* _____	Code postal 75379 Ville PARIS cedex 15
Pays* _____	Pays FRANCE
Les coordonnées* de votre compte	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
	<small>Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)</small>
* <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Type de Paiement : <input checked="" type="checkbox"/> Récurrent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel/Unique
	<small>Code international d'identification de votre banque BIC (Bank identifier code)</small>
Signé à* _____ <small>Lieu</small>	Le : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <small>J J M M A A A A</small>
Signature (s)* Veuillez signer ici	
<div style="border: 1px solid black; height: 60px; width: 300px;"></div>	Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter les champs marqués *

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur – fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur : (Code interne SNETAA)

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'est utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

RETOURNEZ CET IMPRIMÉ AU SNETAA EN Y JOIGNANT OBLIGATOIREMENT UN RIB (RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE)
Le prélèvement automatique s'opère en 10 mensualités (le 04 de chaque mois)